

Une exigence sociale : l'augmentation des salaires

La quasi-totalité des salariés, du public comme du privé, est confrontée à un problème majeur de pouvoir d'achat. Concernant les fonctionnaires, le gel du point d'indice annoncé pour 2011 et 2012 est une nouvelle provocation. Le problème du pouvoir d'achat s'exprime notamment par l'augmentation considérable et continue de leurs « dépenses contraintes » (le logement, l'énergie, sans oublier le carburant).

Face à ce problème bien réel, le Président de la République et le Gouvernement bricolent une réponse improvisée, à des fins électoralistes, sous forme de prime indexée sur l'accroissement des dividendes versés aux actionnaires des entreprises de plus de 50 salariés.



Au-delà des réponses contradictoires des principaux ministres concernés, ce projet révèle des problèmes majeurs :

☞ Contrairement à ce que dit le Gouvernement, la prime profiterait à une minorité de salariés. Non seulement elle ne concernerait que les entreprises qui distribueront en 2011 plus de dividendes qu'en 2010 mais la prime n'aura aucun caractère obligatoire dans les grandes entreprises, il y aura simplement une obligation de négocier. Comme dans les négociations annuelles obligatoires, l'obligation de négocier n'est jamais une obligation de conclure !

☞ Elle divisera les salariés, puisque les entreprises de moins de 50 salariés, où travaillent 60% des salariés du privé, ne seront même pas astreints à une obligation de négocier : les employeurs seront simplement « incités » à verser une prime.

☞ Elle fera dépendre la rémunération des salariés, non seulement des profits de l'entreprise comme la participation mais des dividendes versés. Pour la CGT, les salaires sont la rémunération du travail, des qualifications qui n'ont pas à être subordonnés aux profits des actionnaires.

☞ Enfin, en l'état des annonces gouvernementales, il n'est pas certain que la prime compte pour le calcul de la retraite.

Quelques chiffres...

- 56 % des français sont inquiets pour leur pouvoir d'achat ;
- 6 millions de personnes vivent avec moins de 750 euros par mois ;
- 3,6 millions de personnes non ou très mal logés et 5 millions en extrême fragilité ;
- 4,5 millions de chômeurs...

Une autre répartition des richesses par l'augmentation des salaires !

Les salariés subissent des cures d'austérité salariales depuis plusieurs années et les rémunérations sont de plus en plus individualisées. Les inégalités perdurent entre les femmes et les hommes en matière de salaire.

Et pour les actionnaires ?

- En 2009, les profits dégagés par les entreprises du CAC 40 s'élevaient à 47 milliards d'euros dont 36 ont été versés en dividendes aux actionnaires, soit 76,5 %.
- La même année, l'impôt sur les sociétés baissait de 28 % par rapport à 2008.
- En 2010, avec 13 % d'augmentation, ce sont 40 milliards qui sont reversés aux actionnaires.
- Pour 2011, les prévisions annoncent 43 milliards, soit près de 10 % de plus.
- Pour 2010, en Europe, ce sont 228 milliards de dividendes que les actionnaires ont reçus, avec une augmentation de 14 % sur 2009.

En finir avec les niches des entreprises !

Les niches fiscales et sociales dont bénéficient les entreprises ont considérablement augmenté. Au total, les niches applicables aux entreprises représentent un manque à gagner pour les finances publiques de **172 milliards d'euros en 2010**.

Auxquels viennent s'ajouter les exonérations de cotisations et d'impôts pour les heures supplémentaires, qui coûtent **plus de 4 milliards d'euros par an** et dont l'effet sur l'emploi est jugé contre-productif.

Le coût des réductions et crédits d'impôts a augmenté de 142 % depuis 2004 ! En retour, le gouvernement propose simplement un léger coup de rabot sur les niches fiscales. Elles ne devraient donc reculer que de 6 % en 2011. Ces chiffres démontrent qu'il ne s'agit là que d'un effet d'annonce pour calmer une opinion publique extrêmement critique, à juste titre, devant ces dispositifs injustes et inefficaces.

En fin de compte, cette proposition de prime est une réponse illusoire aux attentes des salariés en matière de pouvoir d'achat. La seule vraie solution réside dans l'augmentation des salaires, qui passe par une augmentation significative du SMIC et par une véritable dynamique de relance des négociations salariales, tant au niveau des branches que des entreprises dans le privé ainsi que dans la Fonction publique. C'est une exigence sociale.

J'adhère à la CGT

Nom..... Prénom.....
Entreprise
Adresse personnelle.....
Code Postal..... Ville..... Tél.....

Bulletin à renvoyer à l'Union départementale CGT - Bourse du Travail - Rue Geoffroy St Hilaire 59042 Lille Cedex
Tél. 03 20 62 11 62 Fax 03 20 62 11 60 E-mail : cgtnord@gmail.com